

CA poursuit Rocket Software pour 'vol de code source'

Il est toujours périlleux de s'attaquer à un géant de l'informatique. Preuve en est avec cette nouvelle affaire opposant CA (Computer Associates) et Rocket Software.

CA accuse cet éditeur de logiciel de lui avoir volé des documents secrets en rapport avec ses logiciels de management de base de données.

La plainte a été déposée le vendredi 3 août 2007 devant la cour du district est de New York.

« Cette affaire est la preuve que Rocket s'est approprié de nombreux brevets de CA » a déclaré Gary Brown, le directeur juridique de CA, dans un communiqué.

« Nous pensons que la direction de Rocket a encouragé ses employés à violer la propriété intellectuelle de notre entreprise, mais qu'elle a également fait de fausses déclarations de façon à dissimuler cette réalité. Nous allons prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger nos brevets et faire respecter nos droits » a t-il précisé.

La plainte, longue de 27 pages, donne des précisions: « Rocket a obtenu le code source de l'application en embauchant d'anciens salariés de CA. » Le document est signé par l'avocat de CA Scott Lindvall.

D'après CA, les logiciels utilisant le code volé sont toujours en vente.